



Le Président de la République du Burundi adresse ses vœux à tous les Burundais

Dans cette Edition:

page



Le Président de la République du Burundi adresse ses vœux à tous les Burundais

1

Burundi : les chrétiens célèbrent la fête de Noël

2

Le Gouvernement du Burundi adopte des mesures pour rééquilibrer le budget

3

La loi régissant la Cour Suprême va connaître des modifications

4

Les fidèles de l'Eglise Méthodiste Unie invités à aimer leurs prochains comme Dieu nous a aimés

5

La famille du Président du Sénat octroie une aide aux personnes les plus vulnérables de la colline Nyambuye

5

L'Ombudsman visite certaines provinces

6

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage effectue une descente à Mukike

7

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre assiste 120 orphelins

7

Le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture dresse le Bilan des grandes réalisations

8

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné de sa famille, a participé le mercredi 25 décembre 2024 à la Messe, à la Paroisse Murayi, dans l'archidiocèse de Gitega, pour célébrer la fête de Noël avec les chrétiens de cette Paroisse.

Dans son homélie, le Curé de la Paroisse Murayi a rappelé aux chrétiens que Noël signifie la naissance de Jésus Christ, qui est venu sur terre pour sauver l'humanité contre le péché. « Notre croyance est la seule voie pour l'inviter

à accepter d'être avec nous », a martelé le Curé de la Paroisse Murayi.

Dans ses salutations aux chrétiens de la Paroisse Murayi, le Président de la République du Burundi a adressé ses vœux à tous les Burundais : un joyeux Noël et une année 2025 marquée par le travail et la détermination, pour augmenter la production et atteindre un développement durable. Le Président de la République du Burundi a appelé les burundais à incarner la volonté du Christ à travers le partage, l'amour du prochain, la justice sociale et le travail

assidu pour le bien commun.

Par la suite, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a aussi appelé tous les chrétiens burundais à prier pour les dirigeants du pays, en particulier pour l'institution présidentielle. Il les a invités également à prier pour que les prochaines élections permettant au Burundi d'avoir des leaders

capables de guider le pays vers un développement durable et inclusif.

Dans le cadre de la célébration de la fête de Noël, les enfants du Chef de l'Etat ont partagé la joie de Noël avec les enfants de la paroisse Murayi, après la Messe. Un moment de communion et de solidarité en cette période festive. (RTNB)

Burundi : les chrétiens célèbrent la fête de Noël



A l'occasion de la fête de Noël, les chrétiens de la ville de Bujumbura, capital économique du Burundi, se sont réunis en grand nombre dans les différentes Eglises pour célébrer ce moment fort de la foi chrétienne, avec une grande ferveur et dans un esprit de joie.

A cette occasion, les différents leaders religieux issus de diverses confessions chrétiennes, ont partagé des messages de paix, d'espoir et d'amour soulignant l'importance de Noël au-delà de la simple célébration spirituelle.

L'un des moments phares de cette célébration a été la Messe de Noël à la Cathédrale Regina Mundi, où le Vice-Président du Burundi, Son Excellence Prosper Bazombaza, s'est joint aux chrétiens pour marquer cet événement. La présence des autorités en particulier celle du Vice-président, témoigne de l'importance de Noël comme moment de rassemblement national autour des valeurs chrétiennes et humaines.

L'Archevêque du diocèse de Bujumbura, Monseigneur Gervais Banshimiyubusa, à son tour, a rappelé que Noël est avant tout un message d'espoir pour les malheureux mais aussi un événement spirituel qui doit se traduire par des actes de solidarité et de partage en-

vers ceux qui souffrent. "Noël, c'est l'incarnation de l'amour de Dieu parmi nous, ce n'est pas un événement à célébrer seulement dans nos églises, mais à célébrer par nos actes de charité", a affirmé l'Archevêque.

Monseigneur Gervais Banshimiyubusa a également invité les chrétiens à cultiver la paix intérieure, précisant qu'une véritable paix ne peut être transmise que si elle existe d'abord dans le cœur de chaque croyant. "La paix commence en nous, et c'est à partir de cette paix que nous pourrions œuvrer pour une société plus juste et plus fraternelle", a-t-il déclaré. Un appel à la réconciliation et à la cohésion sociale a résonné dans son message, rappelant à la communauté chrétienne l'exemple de Jésus, venu apporter la paix au monde.

De son côté, Pasteur Lambert Ntakarutimana, de l'Eglise Pentecôte Ntakangwa de Bujumbura a souligné que la signification profonde de Noël pour les chrétiens selon lui, Noël est une célébration centrale dans la foi chrétienne, un moment pour renouveler l'espoir en un avenir meilleur, malgré les difficultés de l'année passée, notamment l'augmentation du coût de la vie.

Il a encouragé la communauté chrétienne à rester optimiste, affirmant que "Dieu, qui a choisi de naître parmi nous, exaucera nos prières si nous gardons les yeux fixés sur Lui". Un message de persévérance face aux épreuves, en rappelant que 2025 pourrait être une année de bénédictions, si les croyants demeurent fidèles et pleins d'espoir.

Enfin, l'Apôtre Manirakiza Jean Paul, de l'Eglise Horry Center, a mis l'accent sur l'importance de Noël en tant que symbole de paix et d'amour envers les plus vulnérables. Il a appelé les chrétiens à un engagement concret de partage avec les orphelins, les veuves, et tous ceux qui vivent dans la précarité. "Noël, c'est le moment de nous réconcilier, de faire preuve de solidarité et de soute-

nir les plus démunis, à l'image de Jésus qui, malgré sa naissance modeste, a apporté la lumière au monde", a-t-il déclaré.

La célébration de Noël à Bujumbura s'est donc voulue un moment de réconciliation et de partage. Au-delà des festivités, c'est l'occasion pour les chrétiens de renouveler leur engagement envers les valeurs fondamentales du christianisme : la paix, l'amour et la solidarité. En cette période marquée par des défis socio-économiques, ces messages de foi, d'espérance et de partage viennent rappeler l'importance de l'unité et de l'amour fraternel dans la construction d'une société plus juste et solidaire.

A travers leurs célébrations et leurs messages, les leaders religieux de Bujumbura ont invité tous les chrétiens à incarner Noël non seulement dans leurs prières, mais aussi dans leurs actions quotidiennes, en gardant toujours à l'esprit que "c'est dans le partage et la paix que l'on retrouve véritablement l'esprit de Noël."

Les célébrations ont été une belle occasion pour la communauté chrétienne de la capitale burundaise de se retrouver autour des valeurs universelles de l'amour et de la solidarité, renforçant ainsi les liens sociaux et spirituels au sein de la société. Que l'esprit de Noël continue de guider chacun tout au long de l'année à venir. (RTNB)

Le Gouvernement du Burundi adopte des mesures pour rééquilibrer le budget



Pour faire face à ce déficit croissant, le Gouvernement du Burundi a proposé plusieurs mesures destinées à accroître les recettes. Parmi ces mesures, la vente du maïs grain sec du stock stratégique de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) d'un montant de 148,9 milliards de BIF figure en bonne place. Ce produit servira à financer l'achat des engrais nécessaires pour la saison agricole B.

Le mardi 24 décembre 2024, l'Assemblée Nationale Burundaise a examiné le projet de loi des finances rectificative pour l'exercice 2024-2025. Cette révision intervient suite à une analyse des plafonds d'engagements du deuxième trimestre 2024-2025, dans le but de réajuster les dépenses aux ressources disponibles.

La révision du budget pour l'exercice 2024-2025 découle de plusieurs facteurs ayant perturbé l'équilibre budgétaire initial. En effet, l'année fiscale a été marquée par une pression significative sur la trésorerie de l'Etat, notamment liée aux paiements des dépenses engagées à la fin de l'exercice 2023-2024. De plus, les recettes fiscales et non fiscales du premier semestre 2024-2025 n'ont pas été à la hauteur des prévisions, entraînant un accroissement du déficit budgétaire.

D'autres mesures visent à optimiser les recettes fiscales, telles que le recouvrement forcé des arriérés d'impôts pour un montant de 36 milliards de BIF. En outre, l'utilisation des fonds du compte COVID d'un montant de 28 milliards de BIF a été proposée pour pallier le déficit budgétaire. Une autre mesure importante concerne la mise en place de la Carte d'Assistance Maladie (CAM) qui sera obligatoirement détenu pour tout ménage non couvert par une autre forme d'assurance générant ainsi environ 3 milliards de BIF.

Le projet de loi rectificative propose également des actions visant à élargir l'assiette fiscale et à lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. Parmi les propositions figurent la protection des industries locales et l'instauration d'une surtaxe de 100% pour garantir l'équité fiscale entre les bières locales et celles importées. Des mesures qui visent à réduire les fraudes à la

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et à optimiser la collecte des recettes fiscales sont aussi prévues.

La révision du projet de loi des finances pour l'exercice 2024-2025 s'inscrit dans un contexte économique difficile, marqué par des déséquilibres budgétaires. Le Gouvernement, sous l'impulsion du Ministère des Finances,

du Budget et de la Planification Economique Monsieur Nestor Ntahontuye, met en place une série de mesures pour rétablir l'équilibre budgétaire, renforcer les recettes fiscales et soutenir les secteurs économiques clés. Ces réajustements visent à garantir une gestion plus efficace des finances publiques, tout en préservant la stabilité économique du pays. **(RTNB)**

La loi régissant la Cour Suprême va connaître des modifications



L'Assemblée Nationale burundaise s'est réunie le jeudi 26 décembre 2024, en séance plénière à son palais de Kigobe en Mairie de Bujumbura pour analyser et adopter en seconde lecture le projet de loi organique portant modification de la loi organique No1/21 du 03 août 2019 régissant la Cour Suprême

Parmi les amendements de cette loi, dans l'article 2, alinéa 3 relatif au siège de la cour suprême, la chambre basse du parlement burundais propose de remplacer le groupe de mots "en Mairie de Bujumbura" par "au Chef-lieu de la province de Bujumbura" pour se conformer à la loi organique n°1/05 du 16 mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, des collines ou quartiers de la République du Burundi, comme l'a expliqué Honorable Evariste Ndikumana, président de la commission de la justice et des droits de la personne humaine à l'Assemblée Nationale.

L'article 9 du texte de loi organique qui était sous l'analyse ce jeudi renferme une modification substantielle portant sur le nombre d'années d'expérience professionnelle que le magistrat candidat à la nomination

comme juge à la cour suprême devrait avoir.

Le président de la commission de la justice et des droits de la personne humaine a signalé que ce nombre d'années d'expérience professionnelle pourra passer de 8 à 10 ans pour privilégier l'expérience avérée et la maturité du magistrat.

Le projet de loi a un nouvel article disposant que le président et le Vice-président de la Cour Suprême, le Procureur Général de la République du Burundi, le premier substitut général, les juges à la cour

suprême ainsi que les magistrats du parquet général de la République sont démis de leurs fonctions par le Président de la République du Burundi, après avis du conseil supérieur de la magistrature pour : incapacité physique ou mentale dûment, constatée par une commission médicale ;incompétence notoire; manquements graves aux devoirs du magistrat; violation des termes du serment; manque de probité intellectuelle ou morale; manque de loyauté envers le pays.

Le projet de loi ajoute un article dans le chapitre des compétences de la Cour Suprême stipulant que la Cour Suprême est la plus haute juridiction ordinaire de la République du Burundi et que ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours si ce n'est qu'en matière d'opposition, de révision ou en raison du redressement d'un mal jugé manifesté par le Conseil Supérieur de la Magistrature.

Après analyse, échanges et débats, 119 députés, dont 112 présents et 7 par procuration, ont adopté à l'unanimité le projet de loi organique modifiant la loi N°1/21 du 03 août 2019 régissant la Cour Suprême. **(RTNB)**

Les fidèles de l'Eglise Méthodiste Unie invités à aimer leurs prochains comme Dieu nous a aimés



Lors de la prière du 25 décembre 2024, célébrant la fête de Noël, le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, Président du Sénat et Représentant Légal de l'Eglise Méthodiste Unie du Burundi, s'est joint aux fidèles de la Paroisse Rubirizi, située dans la commune de Mutimbuzi. Il était accompagné d'un député de la circons-



cription de Bujumbura, de Sénateurs élus en Mairie de Bujumbura ainsi que de responsables administratifs de la Province de Bujumbura.



Dans sa prédication, Très Honorable Sinzohagera s'est appuyé sur les enseignements des Saintes Ecritures, en particulier Jean 3:16 et Deutéronome 28:1. Il a rappelé que l'amour de Dieu a conduit à l'envoi de son fils unique sur Terre, afin que quiconque croit lui en ait la vie éternelle.

Il a également souligné que croire en Jésus implique trois engagements essentiels : à savoir marcher dans ses pas, accepter d'être guidé par le Saint-Esprit et aimer son prochain comme Dieu nous a aimés.

En outre, il a interpellé les fidèles en leur posant une question cruciale : « Qu'as-tu fait lorsque ton prochain était dans le besoin ? » Cette question, a-t-il dit, leur sera posée au ciel.

Pour conclure, le Président du Sénat Très Honorable Sinzohagera a promis à la paroisse une contribution pour garantir le bon déroulement des festivités de partage du nouvel an entre les fidèles. **(Sénat)**

La famille du Président du Sénat octroie une aide aux personnes les plus vulnérables de la colline Nyambuye



Le mardi 24 décembre 2024, la famille du Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, a octroyé une aide composée par des vivres, des savons, du sucre, de l'huile et des pagnes aux personnes les plus vulnérables de la colline Nyambuye, zone Nyambuye, commune Isare de la province Bujumbura pour qu'ils puissent eux aussi bien célébrer la fête de Noël.

Très Honorable Très Honorable Sinzohagera a fait sa-

voir qu'il a choisi de partager avec eux la fête de Noël dans l'objectif de rendre grâce à Dieu qui a guidé et protégé sa famille de tout mal.

Ensuite, il s'est rendu à l'Hôpital de Nyambuye pour donner aussi une aide aux personnes qui y sont hospitalisées. **(Sénat)**

L'Ombudsman visite certaines provinces



L'Ombudsman du Burundi, Madame Aimée Laurentine Kanyana a rencontré les 23 et 24 décembre 2024, les autorités locales des provinces de Karusi, Mwaro et Gitega pour évaluer la mise en œuvre des recommandations émises lors des séances d'écoute publiques.

L'Ombudsman du Burundi, Madame Aimée Laurentine Kanyana, a rencontré les autorités administratives, judiciaires et sécuritaires des provinces de Karusi, Mwaro et Gitega afin d'évaluer la mise en application des recommandations liées aux doléances de la population, adressées à l'Ombudsman lors de sa visite dans ces provinces au mois d'août dernier. Cette initiative visait à garantir la prise en compte des doléances de la population et à renforcer la qualité du service public à travers le pays.

Le Gouverneur de la province de Karusi, Madame Dévote Nizigiymana, a rappelé que la visite précédente de l'Ombudsman dans cette province avait eu lieu dans la commune de Shombo, où la population avait formulé ses doléances, particulièrement dans le secteur judiciaire. Le gouverneur a salué l'initiative de cette autorité chargée de la médiation qui s'efforce de trouver des solutions aux problèmes sociaux dans le pays en général et dans la province en particulier.

Après avoir analysé la mise en œuvre des recommandations de la précédente visite à Gitega et Karusi, l'Ombudsman a salué les initiatives des autorités pour leurs

efforts visant à trouver des solutions aux conflits soulevés par la population de ces deux provinces. Elle les a encouragées à continuer à servir la population sous leur responsabilité, sans aucune distinction, afin de mieux gérer les conflits à leur source.

Lors de cette visite, le gouverneur de la province de Karusi a soumis à l'Ombudsman un cas de conflit concernant une terre achetée par le ministère en charge de la Solidarité Nationale. Cette autorité provinciale a demandé l'implication de l'Ombudsman pour résoudre les conflits entre les résidents du site et la personne qui revendique une partie de cette terre avant que la situation ne s'intensifie.

Le Conseiller Socioculturel au Cabinet du Gouverneur de la province de Gitega, Monsieur Samuel Nininahazwe a indiqué que les autorités de la province sont actuellement au service de la population. Cependant, il a souligné que certains individus s'opposent aux décisions judiciaires, contribuant ainsi au retard des procédures de mise en œuvre des recommandations de l'Ombudsman.

L'Ombudsman du Burundi, Madame Aimée Laurentine Kanyana a appelé l'administration locale au changement de mentalité, pour adopter une culture de respect envers toute personne, indépendamment de sa couche sociale. Ne pas accomplir son devoir de servir la population en tant qu'autorité, est une des causes principales de l'instabilité et de l'insécurité sociale, a souligné Madame Aimée Laurentine Kanyana, l'Ombudsman du Burundi.

Concernant les cas de conflits auxquels les autorités locales ne parviennent pas à trouver de solutions, l'Ombudsman, Madame Aimée Laurentine Kanyana s'est engagée à soumettre ces questions aux autorités compétentes, afin qu'elles s'impliquent et trouvent des solutions durables.

Enfin, l'Ombudsman a mis en garde les autorités qui ne servent pas correctement la population sous leur responsabilité, ce qui pousse cette dernière à porter ses litiges aux instances supérieures. Elle a insisté sur le fait que ces problèmes devraient être résolus au niveau de l'ad-

ministration locale. L'Ombudsman a exhorté les autorités à éviter la corruption et toute autre forme

de fraude, afin de mieux servir la population de manière inconditionnelle. (RTNB)

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage effectue une descente à Mukike



Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Ir. Prosper Dodiko a effectué une descente le soir du 24 décembre 2024 à Mukike en province de Bujumbura, pour s'enquérir de l'état des semences de maïs distribuées lors de la saison culturale A 2025 dans cette commune.

Le but de cette descente était d'abord de féliciter ces habitants pour avoir répondu à l'appel du Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye de s'atteler à l'agriculture. En deuxième lieu, il était question de se renseigner sur l'état des semences

de maïs semées dernièrement.

Les habitants de Mukike affirment que les semences de maïs qu'ils ont reçues durant cette saison culturale A 2025 n'ont pas du tout germé. Mais, les agronomes ont indiqué qu'ils ont vérifié le taux de germination avant la distribution de ces semences et affirment qu'il était de 80%. Le Ministre les accuse de distribuer des semences de la saison précédente WANNAK alors que cette année les semences distribuées étaient de type PAN A53.

Le Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) de la province de Bujumbura a été immédiatement suspendu de ses fonctions par mesure d'ordre. Quant aux techniciens ayant participé à l'examen de ces semences qui ont déjà perdu le pouvoir de germination, ils seront sévèrement punis, a souligné le ministre de l'agriculture, de l'environnement et de l'agriculture. Il a aussi précisé que les agriculteurs seront indemnisés en conséquence. (RTNB)

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre assiste 120 orphelins

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a distribué le mardi 24 décembre 2024, plus de 50 tonnes de riz aux orphelinats légalement reconnus à travers le Burundi, en vue de permettre aux orphelins de célébrer Noël dans de meilleures conditions.

Plus de 119 orphelinats ont bénéficié de cette aide importante, reflétant l'engagement du Gouvernement à soutenir les institutions qui prennent en charge les enfants en situation de vulnérabilité. Cette aide alimentaire vise à alléger les difficultés rencontrées par ces orphelinats, particulièrement pendant la période des fêtes.

Lors de la cérémonie de remise de dons, Madame Barindogo Véronique, Assistante du Ministre, a pris la parole pour rappeler que souhaiter un joyeux Noël et une bonne année aux enfants constitue une

manière de promouvoir leurs droits, et en particulier leur droit à être heureux. Elle a insisté sur le fait que chaque enfant, qu'il soit Burundais ou étranger vivant dans le pays, a droit à la protection et au bien-être.

"Le Gouvernement du Burundi s'engage pleinement à garantir les droits de tous les enfants, en particulier ceux qui sont dans des situations difficiles, telles que les orphelins, les enfants handicapés, les enfants de la rue, et les communautés Batwa", a-t-elle souligné.

Dans le cadre de cette distribution, une visite a été effectuée au Foyer Islamique de la Charité à Kiyange, situé dans la zone Buterere en commune Ntahangwa. Accompagnée de Jean Christophe Ndikumana, Directeur Général de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale, Barindogo Véronique a remis un don spécifique à cet orphelinat : 1,5 tonne de riz, trois bidons d'huile, des bouteilles de jus, des biscuits et des savons. Ce geste témoigne l'engagement du gouvernement à soutenir concrètement les orphelinats et



leurs résidents.

Madame Révocate Nzikibazane, responsable du Foyer Islamique de la Charité, a exprimé sa profonde reconnaissance envers le Gouvernement pour ce don généreux. "Cet orphelinat abrite actuellement 60 enfants, âgés de 5 ans à plus de 18 ans. Ce soutien nous permet d'améliorer leurs conditions de vie et de leur offrir

un environnement plus confortable", a-t-elle déclaré.

Ce don symbolise l'engagement continu du Gouvernement du Burundi en faveur des droits de l'enfant. En cette période de Noël, cette action reflète l'esprit de solidarité et de compassion envers ceux qui en ont le plus besoin, offrant aux enfants vulnérables l'opportunité de passer les fêtes de fin d'année dans la dignité et la joie. (RTNB)

Le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture dresse le Bilan des grandes réalisations

Le jeudi 26 décembre 2024, à son siège, le Ministre des Affaires de la Communauté Africaine, de la Jeunesse, des Sports, et de la Culture, Ambassadeur Gervais Abayeho a présenté le bilan des grandes réalisations du premier trimestre allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024.

Dans le secteur de l'intégration régionale, le Ministère a réalisé les activités liées à la coordination et la facilitation de la tenue des réunions statutaires et non statutaires, l'organisation et participation à la 7^{ème} édition du tour cycliste de la communauté Est Africaine, organisation de 3 ateliers de renforcement des capacités de 78 cadres du Ministère, la descente sur terrain, l'actualisation et la vulgarisation du Manuel des procédures admi-

nistratives et financières du Ministère, la participation de la République du Burundi à la 46^{ème} réunion du Conseil des Ministres de l'EAC, l'organisation du 24^{ème} sommet ordinaire des Chefs d'Etats et la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'EAC

Dans le secteur de la Jeunesse, le Ministère a organisé: la journée internationale de la jeunesse, une retraite pour la politique Nationale de la Jeunesse, une descente d'évaluation et de coaching des membres des Comités de gestion des centres pour jeunes, 2 descentes de suivi et coaching des groupements des jeunes entrepreneurs et la 24^{ème} édition de la semaine dédiée à l'Innovation des Jeunes, couplée aux activités de la 3^{ème} édition du dialogue Continental sur l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique.



Dans le secteur des Sports, les jeunes burundais ont été soutenus pour participer à 25 compétitions sportives régionales et internationales en vue de maximiser la visibilité du pays, une réunion trimestrielle avec les Fédérations Sportives, et un Championnat national des jeux traditionnels ainsi que le lancement officiel du Championnat Intercommunal de Football Masculin Edition 2024-2025.

Les principales réalisations dans le secteur de la culture sont: une descente de sensibilisation des occupants du site de RYANYONI pour le retour dans leurs communes d'origine, projet de construction d'un Grand Monument de Tambour Burundais sur le Rond-Point de l'Aéroport International Melchior Ndadaye, une séance de sensibilisation des administratifs sur les Missions et le Fonctionnement de la Maison de la Culture, les cérémonies de remise des prix aux Lauréats de la 6^{ème} édition 2024 du concours de théâtre, et le lancement de la 7^{ème} édition 2025 dans le but de promouvoir la Création littéraire dans les écoles secondaires du Burundi et la célébration de la 8^{ème} édition de la semaine dédiée à la Danse Emblématique UMURISHO W'INGOMA coïncidée avec la commémoration du 10^{ème} anniversaire de l'inscription de la danse au Tambour sur la Liste Représentative du Patrimoine

Culturel Immatériel de l'Humanité.

A l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ), il y a eu une descente sur terrain pour le recrutement de 500 jeunes pour le stage de premier emploi.

Au Centre Burundais pour la Lecture et l'Animation Culturelle (CEBULAC), il y a eu une formation de 30 employés en matière de traitement du Livre; BIJE a octroyé 1 milliard, 125 millions de Fbu de crédit à 96 coopératives constituées de 640 jeunes dont 369 hommes et 271 femmes;

Au niveau de Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ), la journée INKEREBUTSI DAY dans le but de promouvoir le financement et l'auto-emploi des jeunes, 350 projets des entreprises ou des coopératives des jeunes ont été appuyées. 1670 jeunes ont été appuyées à travers le Renforcement de capacités en techniques agropastorales et en technique d'irrigation. **(RTNB)**

Merry Christmas

& happy new year

2025 

“

En cette fin d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de succès. Que la nouvelle année qui s'ouvre soit pour vous une année sereine et épanouissante, remplie de moments de partage et de douceur.

Amb. Albert SHINGIRO



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Dévelop- pement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi